PRESTATION R.H.

ESCAM
Formations Professionnelles
& Prestations R.H.

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION
moncompteformation.gouv.fr

OBJECTIFS INDIVIDUELS

- Retrouver confiance en vous et en vos capacités
- Devenir acteur de votre devenir professionnel
- Se réinvestir autrement dans son emploi
- Préparer une reconversion professionnelle
- Valider le choix d'une formation ou d'une VAE (fonctions actuelles ou pour un nouveau métier)
- Demander un aménagement de votre poste actuel ou des horaires
- Valider un projet de création d'entreprise
- Envisager une transition de carrière

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Type de parcours :** formation présentielle et à distance
- **Lieu de formation :** ESCAM Brest ou Intra-entreprise
- **Modalités pédagogiques :**
  Temps d'entretien
  Temps d'évaluation
  Temps de travail individuel de la part du bénéficiaire
- **Modalités d'évaluation :** auto-évaluation par le bénéficiaire
- **Modalités, délais d'accès et dates des bilans de compétences :** Sur rendez-vous, nous consulter

ENCADREMENT

Mme FROT Yasmine
Consultante
Ressources Humaines

CONTACT

02 98 34 46 53 / 07 88 61 28 27
service.entreprises@escam.bzh

CODE APE : 8542Z N° SIRET : 81436722300058

N° D'ACTIVITÉ : 53 29 08 894 29

BILAN DE COMPÉTENCES ET DE CARRIÈRE

ESCAM est accessible aux personnes en situation de handicap

Tout public — Durée : 24h en moyenne

En face à face — Tarif : nous consulter

LES OBJECTIFS DU BILAN DE COMPÉTENCES

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations
- Définir son projet professionnel, le cas échéant, un projet de formation
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière

PROGRAMME

Phase préliminaire

La phase préliminaire a pour objet :

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin
- De définir conjointement la procédure de déroulement du bilan

Phase d'investigation

Cette phase doit permettre au bénéficiaire :

- De construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence
- D'élaborer une ou plusieurs alternatives

Phase de conclusion

La phase de conclusion permet au bénéficiaire, au moyen d'entretiens personnalisés :

- De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation.
- De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels.
- De prévoir les principales étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

Contenus personnalisés et adaptés en fonction des objectifs et/ou du profil des participants.

Qualiopi processus certifié — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

-Les actions de formation par apprentissage
-Les actions de formation
-Les actions de bilans de compétences

Suivez-nous en cliquant ici :

ESCAM.BZH

Mise à jour juillet 2023